

POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TIC IL SERAIT TEMPS !

Jacques BAUDÉ

Qui n'est pas scandalisé par l'affaire Thomson multimédia qui montre jusqu'à la caricature à quel point nos responsables politiques n'intègrent pas dans leur tête l'importance cruciale du tout numérique ? Au lieu de développer une démarche offensive sur ce terrain où nous avons une avance technologique certaine nous passons encore une fois la main avant même que de combattre ! Quelle triste illustration d'une mentalité passéiste !

Le système éducatif qui est censé "préparer aux métiers de demain" est tout aussi frileux, du moins pour ce qui concerne l'enseignement général (90% des élèves). Faute de redéfinir des priorités, faute de faire des choix d'avenir nous perpétons des slogans d'un autre âge. Le "lire-écrire-compter" de Jules Ferry est certes important mais un peu "court" à trois ans de l'an 2000. Il faut d'ailleurs se souvenir que Jules Ferry prônait tout autant les disciplines "accessoires" dans lesquelles "réside la vertu éducative" !

L'enquête FSU/Sofres devrait faire réfléchir nos responsables. A côté de poncifs du genre "savoir et connaissance symbolisent l'Ecole", il faut écouter la voix des premiers intéressés, les élèves-étudiants. Quand on leur demande : "Comment selon vous améliorer l'intérêt et l'efficacité de votre travail ?", ils répondent "travailler en équipe" (55 %), "réaliser des projets" (46 %) et "utiliser davantage les nouvelles technologies" (39 %) ... Ce n'est pas précisément ce qui caractérise l'enseignement traditionnel actuel !¹.

Ces réponses sont en cohérence avec leur attente de vie professionnelle qui s'exprime avec des scores élevés. Les élèves savent mieux que

¹ C'était par contre les caractéristiques essentielles de l'ex-option informatique des lycées... avant qu'elle ne soit supprimée ! On sait dans quelles conditions difficiles se développent les nouvelles options ; il y a des erreurs qui laissent des traces.

les responsables du système éducatif ce que seront les exigences des "métiers de demain".

Qui aura le courage de redéfinir les priorités ? de prendre le dossier "technologies nouvelles" (jusqu'à quand seront-elles nouvelles ?) à bras le corps comme un dossier autonome à traiter dans sa globalité et non par tranches disjointes aux objectifs incertains.

Ce dossier, qui répond aux attentes des élèves ², est jouable :

Il convient d'abord de s'appuyer sur l'existant :

- un nombre non négligeable d'enseignants (5 à 10 %, tous ordres d'enseignements confondus) connaissent les apports des TIC qu'ils pratiquent souvent depuis des années. Même si les démarches sont encore marginales, surtout dans l'enseignement général, on ne peut plus parler d'expérimentation. Les acquis collectifs, dont témoignent notamment les différentes publications de l'EPI, sont déjà considérables.
- des textes officiels (Charte des programmes, programmes d'enseignement...) qui, bien qu'insuffisants dans beaucoup de disciplines, témoignent d'une réflexion et d'une prise de conscience intéressantes, auxquelles l'EPI a d'ailleurs largement contribué. Ils témoignent et surtout imposent des actes.
- des départements et des régions susceptibles d'améliorer et de compléter les équipements des établissements scolaires pourvu d'une politique soit clairement définie. Nous en avons fréquemment le témoignage ³.
- une politique logicielle qui, bien que contestable sur bien des points, est améliorable notamment par un engagement plus volontariste du service public. L'EPI ne renonce pas à sa proposition d'Atelier National Logiciel !

Bref, l'existant n'est pas négligeable - et j'en oublie certainement, comme par exemple l'engagement associatif et la réflexion syndicale - le dossier n'est plus au degré zéro. Malheureusement on a l'impression,

² (et - pour ce que nous en savons - des familles. Il est dommage qu'aucune question ne leur ait été posée dans l'enquête FSU/Sofres).

³ A titre d'anecdote, la réflexion d'un responsable régional des "technologies nouvelles" : "mais que veut le Ministère ? Il crée une option informatique en 82, la supprime en 92, crée des APTIC, les supprime pour les remplacer par une option qui n'en serait pas une...". "Vous demandez du matériel, mais pour combien de temps ?".

comme diraient les collègues matheux, qu'il a atteint son asymptote. Sa vitesse de croissance est sans commune mesure avec les enjeux et les attentes des jeunes. Une des raisons essentielles est que les différentes actions ne sont pas mises en cohérence : on publie un programme d'enseignement incluant l'informatique mais on ne forme pas les instituteurs, on câble des établissements sans se préoccuper des contenus, on attribue des machines sans lien avec les compétences que le système persiste à ne pas identifier, on achète à grand frais des logiciels sans écouter les besoins réels des enseignants et des élèves... Il y a longtemps qu'à la question de Monique Grandbastien : "Y-a-t-il un pilote dans l'avion ?", il est évident pour tout le monde qu'il faut répondre non.

Il y a heureusement ici et là, selon les académies, quelques sous-pilotes qui font au maximum de leurs possibilités locales. Mais la somme de politiques locales incomplètes ne fait pas une politique nationale. Pourquoi attendre des "technologies nouvelles" ce qu'on n'exige pas des disciplines traditionnelles ? L'Education nationale aurait-elle cessé, à la porte même des technologies du 21^e siècle, d'être un service public qui se doit de compenser les inégalités sur l'ensemble du territoire ?

Mais arrêtons les effets de prétoire et parlons concret. Que faire ?

1 - Faire pression sur le Ministre de l'Education nationale (l'EPI n'y arrivera pas seule) pour mettre enfin en charge de ce dossier une personne compétente, disposant de moyens et de pouvoirs réels. Ça peut se trouver. Ce sera la preuve tangible que le Ministre souhaite que les choses avancent. Mais le souhaite-t-il ?

2 - Il conviendra, pour ce responsable, de lancer le chantier tous azimuts vers les "petites choses et les grandes".

Quelques exemples :

*** à propos des écoles primaires**

Il faut évidemment former les maîtres, c'est une obligation pour tous les ordres d'enseignement, mais il faut aussi équiper en matériels et logiciels : un appel solennel, dans le cadre d'une politique nationale, devrait être lancé aux municipalités et aux entreprises qui renouvellent leurs matériels. Un fonds national devrait être créé pour aider les municipalités pauvres. On pourrait faire participer "volontairement" des éditeurs comme Microsoft qui ont largement bénéficié des largesses de l'Etat. Bref, rien n'empêcherait d'avoir un peu d'imagination.

*** pour les collègues**

Il faut donner la priorité à la partie TIC du programme de Technologie mais également faire que chaque discipline, pour ce qui la concerne, soit impliquée. Nous sommes à ce propos en régression par rapport aux programmes officiels de 1985. C'est absurde car le hasard des formations et des passions fait que ce n'est pas forcément le professeur de Technologie qui a les compétences TIC. Il faut que le système se donne les moyens d'identifier, de localiser et de reconnaître ces compétences. Il faut qu'il leur donne la possibilité de se manifester.

Rappelons que les Ateliers de Pratique Informatique (API) avaient été proposés, il y a quelques années, par l'EPI (à la fois au collège et au lycée) précisément pour mieux utiliser les compétences informatiques réparties aléatoirement dans l'ensemble des disciplines (et chez les parents d'élèves, pourquoi pas ?). On sait comment l'idée a été reprise.

En fait, dans l'intérêt des élèves, il faut faire feu de tous bois, Technologie, autres disciplines, Atelier de pratique, Foyer socio-éducatif... le risque n'est pas celui du trop-plein mais celui du vide !

Les équipements suivront. Je ne connais pas d'endroit où une équipe motivée n'ait pas obtenu des collectivités territoriales qu'elles mettent la main au portefeuille pour fournir des machines. Les enfants ont des parents qui sont des électeurs...localement attentifs.

*** Pour ce qui concerne les lycées**

C'est évidemment dans les LEG que la situation est la plus préoccupante. L'absence de pression de l'aval, la trop lente évolution des programmes, la non-prise en compte de la dimension technologique dans ce qu'il est convenu d'appeler "la culture générale", le conformisme ambiant, les difficultés quotidiennes... font qu'un élève peut traverser le cursus seconde-première-terminale sans toucher un ordinateur. Ça ne peut plus durer !

L'enseignement de l'informatique pour tous les élèves de seconde, avec options diversifiées en première et terminale, est une bonne décision. Il faut tout faire pour que - les mêmes causes produisant les mêmes effets - le Ministère ne soit pas "contraint" à le supprimer dans un ou deux ans. Nul doute qu'il trouverait pour cela d'excellentes raisons pédagogiques. Tout faire, ça veut dire former des enseignants mais aussi identifier ceux qui existent et reconnaître institutionnellement leurs compétences. Il faudra probablement ouvrir le débat sur la création d'une

discipline nouvelle (avec Capes et Agrégation) tant il est difficile de transgresser les schémas classiques de l'institution.

Parallèlement, et comme pour le collège, chaque discipline pour ce qui la concerne doit utiliser les apports des TIC. Les groupes techniques disciplinaires (GTD) et les inspections générales doivent faire évoluer les programmes comme la Charte les y encourage. Mais qui parle encore de cette Charte ? On oublie les textes précédents avant de rédiger les suivants qui seront eux-mêmes oubliés avant d'être appliqués !

Clé d'un dispositif à la française : le baccalauréat. Et là il faut bien comprendre que tant que les compétences des élèves en matière de TIC n'y seront pas validées, d'une manière ou d'une autre, on construira sur du sable.

Un test de cette volonté de validation va rapidement apparaître avec l'épreuve en fin d'option informatique terminale (année scolaire 97-98). La proposition de l'EPI est tout à fait raisonnable, à savoir : notation du projet par l'enseignant et deuxième note par un jury devant lequel l'élève vient présenter son dossier. Le processus n'est pas original, il se pratique déjà dans les enseignements technologiques et professionnels ; il présente toutes les garanties d'honnêteté et de sérieux ; pouvant être organisé avant l'examen proprement dit, il n'alourdit pas ce dernier.

D'autres validations devront intervenir à terme dans les épreuves des différentes disciplines. On serait bien inspiré de commencer dès maintenant par les calculatrices et autres auxiliaires portables dont on maîtrise mieux l'interdiction que l'exploitation pédagogique. Jusqu'à quand le système éducatif pourra-t-il se permettre d'ignorer les dictionnaires électroniques, traducteurs, encyclopédies et autres banques de données... Un simple regard sur les catalogues de la FNAC et des supermarchés à la veille de Noël laisse perplexe. Une immense vague déferle sur l'Ecole et celle-ci monte un peu plus haut sur son rocher (de culture) pour ne pas se mouiller. Mais qui définit cette culture ? Il semble que le consensus repose sur une non-définition. Comme l'écrit Denis Paget (SNES) à propos de l'enquête FSU/Sofres "on attend du côté des élèves davantage d'ouverture aux problèmes de la Société, à la culture (sans que le questionnaire permette de dire le sens de ce mot)". C'est dommage, on est passé à côté d'une bonne question ? Que devrait être la culture générale à trois ans de l'an 2000 ? Qu'en pensent les jeunes générations peu sensibles au terrorisme intellectuel de l'intelligentsia ?

* Formations initiale et continue des enseignants

C'est le point le plus faible du dispositif où les bonnes volontés ne suffisent pas. Seule une volonté politique analogue à celle qui les a créées pourrait relancer les formations "lourdes". Seules une volonté politique pourrait imposer aux MAPPEN - dont certaines sont en rupture de paiement - de donner la priorité aux TIC. De même pour les IUFM victimes de leur succès dans un contexte de chômage.

Et pourtant, comment développer les Technologies de l'Information et de la Communication dans le système éducatif sans former de nouveaux enseignants ? Certes, on pourrait identifier ceux déjà formés et en profiter pour reconnaître officiellement leurs compétences, ce ne serait pas du luxe et pourrait faciliter le travail des chefs d'établissement dans le renouvellement des équipes, mais ce ne serait pas suffisant. Le système a besoin de sang neuf.

Une action urgente et peu coûteuse serait de faire évoluer les concours de recrutement ⁴.

Alors les IUFM seraient dans l'obligation de former leurs étudiants. Le cercle vicieux serait rompu. Evidemment, une période transitoire s'imposerait mais ça on sait faire.

*

* *

Le dossier peut sembler difficile, attendre ne le simplifie pas. Le Ministère peut croire que la pression n'existe pas, hors quelques illuminés de l'EPI. Ce serait mal lire les réponses des élèves pas seulement à des questionnaires mais aussi par leur comportement dans des cours qu'ils subissent plus qu'ils n'y adhèrent. Ce serait faire peu de cas des besoins de la société. Le développement des Technologies de l'Information et de la Communication dans le système éducatif n'est pas une péripétie de plus, une lubie de quelques uns, c'est une nécessité pour le pays.

Jacques BAUDÉ

⁴ Rappelons qu'une loi de 1986 prévoit une épreuve optionnelle d'informatique pour tous les concours de recrutement de la fonction publique... elle n'a jamais été appliquée aux personnels enseignants de l'Education nationale.